

# Prédominance de milice en Finlande

Autor(en): **Borel, Denis**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **131 (1986)**

Heft 1

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-344658>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Prédominance de milice en Finlande

par le divisionnaire à d Denis Borel

## 1. Vue d'ensemble

1.1. Le rédacteur du présent essai a déjà consacré plusieurs textes à la description succincte de diverses armées de milice ou à forte composante de milice (Suisse, Autriche, Suède, Afrique du Sud, Norvège), parus dans la *Revue Militaire Suisse*.

La série se complète et se termine avec le présent essai relatif aux forces terrestres de la Finlande. Dans cet Etat, les troupes, qui y sont communément qualifiées de permanentes, comptent environ 30 000 hommes, alors que la composante de milice paraît bien englober des formations comptant plusieurs centaines de milliers d'hommes.

1.2. On se propose d'examiner si l'armée permanente ne constitue pas un ensemble d'écoles plutôt qu'une force d'intervention rapide, et d'étudier le problème assurément difficile à résoudre pour les Finlandais: celui de disposer de formations de milice vraiment aptes à l'action dès leur mobilisation quand la durée totale des cours de répétition n'est que de 40 jours, échelonnés sur près de 30 ans, pour les simples soldats (of: 100, sof: 75).

1.3. La Finlande a forcé notre admiration par la manière dont elle a tenu tête à son puissant voisin en 1939-40, puis en 1941-44. Elle a certes

dû, par deux fois, mettre bas les armes et céder des portions de territoire, mais elle a été préservée de l'occupation ennemie. Le traité de paix que lui a imposé l'URSS comporte de strictes limitations d'effectifs militaires: elle n'a pas le droit d'avoir des forces terrestres permanentes de plus de 34 400 hommes, de disposer de plus de 60 avions de combat et d'entretenir une marine autre que de défense côtière avec une composante d'artillerie basée à terre.

Les Finlandais prennent toutefois leur défense très au sérieux, bien que leurs moyens financiers soient modestes. Comme les Suisses, ils veulent empêcher de donner l'impression que leur pays constitue un vide militaire qu'un voisin serait tenté de combler avant un autre.

1.4. Tous les citoyens valides de 20 ans que fournit une population de 4 800 000 personnes sont instruits en 8 mois comme soldats, puis incorporés dans des formations jusqu'à 50 ans au moins, la tranche d'hommes de 51 à 60 ans restant toutefois mobilisable aussi en cas de besoin. On peut estimer que 32 000 soldats et petits chefs sont formés annuellement dans l'armée de terre. A titre de comparaison, rappelons que la Suisse compte 6 400 000 habitants, dont 5 500 000 Suisses, et qu'on y instruit 36 000 recrues annuellement pour les forces terrestres et

celles de guerre aérienne. De ces 36 000, 4000 deviennent par la suite caporaux et le restent, tandis que 2500 accèdent à un grade de sous-officier supérieur ou d'officier.

1.5. Les Finlandais sont certes fondés à dire qu'ils disposent de 700 000 hommes instruits de 21 à 60 ans (la Suisse en a 625 000 de 21 à 50 ans dans ses formations).

1.6. C'est à partir des chiffres ci-dessus et de quelques autres concernant le nombre et l'effectif des formations qu'ont été élaborées les réflexions qui vont suivre. Il faut toujours interpréter les données divergentes pour en trouver une explication plausible!

## **2. Troupes permanentes opérationnelles ou écoles ?**

2.1. Les renseignements glanés dans des documents non classifiés permettent de penser que l'armée permanente se compose de:

1 régiment mécanisé	} appelés brigades
1 régiment de chasseurs (guérilla)	
6 régiments d'infanterie	
7 bataillons de chasseurs indépendants	
2 régiments d'artillerie	
2 groupes d'artillerie autonomes	

ainsi que de formations de commandement et des services.

2.2. Elles comprennent:

– à peu près 9000 militaires de carrière,

– environ 5000 conscrits suivant une formation de chef de groupe ou de chef de section de 11 mois,  
– les  $\frac{2}{3}$  des 27 000 autres conscrits convoqués par tiers tous les 4 mois, soit 18 000.

Cela donne un total de quelque 32 000 hommes pour un effectif autorisé de 34 000.

2.3. Il est raisonnable de penser que, des 9000 militaires de carrière, 3000 sont affectés aux états-majors supérieurs et aux services de l'échelon armée, 3000 sont répartis dans les unités de recrues et 3000 pourraient constituer des formations d'intervention rapide.

2.4. En Suisse, la formation des soldats et des cadres se déroule dans les écoles, dont les fractions ne constituent jamais d'unités opérationnelles. En Suède, les écoles portent le nom des anciens régiments du temps de l'armée permanente du début du siècle; les autorités militaires suédoises estiment que les unités de recrues pourraient, au besoin, être engagées en service actif pendant la seconde moitié de l'école de recrues de 7½ mois.

L'instruction des jeunes Finlandais, dans les régiments et dans les bataillons/groupes autonomes comprend une période d'instruction de base de 2½ mois, une période de 4 mois consacrée à l'acquisition de l'aptitude à l'emploi d'une arme, d'un engin, d'un véhicule de type déterminé (seul ou dans le cadre de l'équipe) et se termine par une période de formation au combat de la compagnie et du

bataillon durant 1½ mois. On peut penser que seules les unités de recrues arrivées à ce dernier stade de leur instruction pourraient constituer des formations d'intervention. Cela signifie qu'en plus des 3000 militaires de carrière susceptibles de constituer un premier secours disponible en permanence, il y aurait à 4 reprises dans l'année, et pour 6-7 semaines, un ensemble de quelque 12 000 hommes (9000 recrues, 2000 cadres, 1000 soldats de carrière répartis dans les unités), auquel on pourrait recourir en cas de menace (voir schéma).

Admettons cependant que les Finnois pourraient considérer que les recrues ayant 4 à 5 mois de formation seraient aptes à renforcer par petites équipes le corps de gardes frontières ou à protéger des dépôts de matériel et des ouvrages d'art.

2.5. Les troupes permanentes sont donc, en temps de paix, bien plus des écoles que des formations d'intervention rapide. Il est d'ailleurs prévu de les rendre opérationnelles, en cas de

danger, en leur affectant la valeur de 2 classes d'âge de soldats instruits, vraisemblablement les plus jeunes d'entre elles, les brigades comptant alors 4 bataillons et 1 groupe d'artillerie.

### 3. La difficile formation des nombreuses troupes de milice

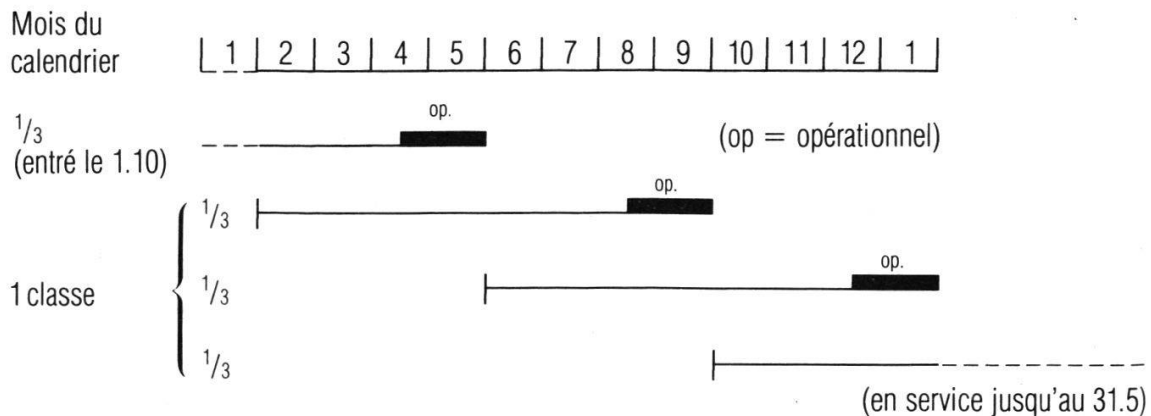
3.1 On croit savoir que sont constituées, dotées de matériel et mobilisables (sans compter les troupes permanentes grossies de soldats instruits):

- environ 12 groupements régimentaires mobiles (que l'on peut estimer à  $12 \times 6000 = 72\ 000$ )
- environ 120 bataillons régionaux (env.  $120 \times 1000 = 120\ 000$ )

Cela donne en gros 200 000 hommes. Si l'on y ajoute les 50 000 affectés aux troupes permanentes, on obtient un total de 250 000.

Il doit donc y en avoir encore au moins autant pour garnir des gardes locales, si la Finlande dispose vrai-

#### Formation des recrues en 3 tiers de classes échelonnés



ment de quoi équiper et armer tant de militaires<sup>1</sup>.

Pour assurer le commandement des troupes, la Finlande semble bien recourir pour l'essentiel aux officiers de carrière, chacun d'eux étant préparé à monter d'un degré dans l'échelle hiérarchique en cas de mobilisation de guerre (ce qui signifie que des compagnies sont alors confiées à des lieutenants, des bataillons à des capitaines, etc.). Les capitaines de milice paraissent être rares.

3.2. On peut penser que les 2 plus jeunes classes d'âge (les hommes de 21 et 22 ans) mobilisables dans le cadre des troupes permanentes ne sont pas appelées à des cours de répétition. On sait, d'autre part, que les soldats finlandais ne peuvent plus être convoqués à des services d'instruction après l'âge de 50 ans. Pendant 28 ans d'incorporation dans une formation de milice, le simple soldat ne peut donc être appelé que pour 40 jours au total (Suisse: 210).

3.3. Comment tirer parti de ce petit crédit en jours de service? Si l'on tient à faire exécuter des services d'une durée tant soit peu substantielle, on peut opter pour 3 cours de 2 semaines (1 tous les 9 ans). On préférera la solution de 6 cours de 1 semaine (1 tous les 4-5 ans), si la fréquence est jugée primordiale. C'est dire que les autorités finlandaises sont obligées de

choisir entre de grands inconvénients.

3.4. On a d'ailleurs des raisons de penser que les contingences financières réduisent à moins de 40 jours la durée effective des services demandés à chaque soldat. On lit, en effet, dans certaines sources, que seuls quelque 30 000 hommes sont convoqués annuellement pour un cours de répétition (Suisse: le décuple au moins). Or, si la solution de 3 cours de 2 semaines était appliquée, il faudrait en convoquer plus du triple, et 5 à 6 fois plus, si la solution de 6 services de 1 semaine avait cours.

3.5. N'oublions cependant pas que le peuple finlandais est fait d'hommes de caractère, épris d'indépendance et habitués à une vie dure. Ils sont capables de nous étonner, à l'avenir comme en 1939, par une capacité défensive spontanée.

D. Bo.

#### **Sources exploitées**

- *La Finlande: sa politique de sécurité et sa conception de défense*, Josef Feldmann, dans *RMS* 4/80.
- *Soldaten unter der Weissen Fahne mit dem blauen Kreuz*, Hanspeter Egli, dans *Schweizer Soldat* 10/84.
- *Finland's armed forces, isolated but unbowed*, Tomas Ries, dans *International Defense Review* 3/84
- *Die Armeen der neutralen und blockfreien Staaten Europas*, Friedrich Wiener, édition 1978.
- *The Military Balance 1983-84*, IISS Londres.
- *Finnish National Defence*, Service d'information de l'armée finlandaise, 1978.
- *Finland's Security in a turbulent World*, général Sutela, dans *Blue Wings* Juill./Sept. 1982.

<sup>1</sup> 30% seulement du budget de la défense sont affectés à des investissements (Suisse: 48 à 52%).